

Le Conference  
Board du Canada



# L'économie des boissons rafraîchissantes

Explorer l'empreinte économique du secteur des boissons non alcoolisées  
au Canada

Exposé des enjeux | 25 novembre 2025

# Table des matières

3

**Principales conclusions**

4

**Structure du secteur des boissons non alcoolisées**

5

**Les boissons non alcoolisées ont contribué à hauteur de 5,8 milliards de dollars au PIB en 2024**

7

**Le secteur a soutenu plus de 45 000 emplois en 2024**

12

**Le secteur a contribué à hauteur de 2,3 milliards de dollars en revenus fiscaux**

13

**Les préférences des consommateurs ont évolué**

15

**La demande a baissé par rapport au sommet de la pandémie**

16

**Les importations coûteuses freinent la croissance du PIB du secteur**

18

**Conclusion**

19

**Annexe A**  
Méthodologie

20

**Annexe B**  
Données détaillées sur les retombées économiques pour le Canada, les provinces et les territoires

22

**Annexe C**  
Bibliographie

# Principales conclusions

- En 2024, le secteur des boissons non alcoolisées a ajouté un total de 5,8 milliards de dollars au PIB du Canada. Ce secteur a des retombées économiques positives, générant 0,80 \$ de PIB supplémentaire pour chaque dollar de production, ce qui correspond à la moyenne du secteur manufacturier dans son ensemble.
- En 2024, le secteur a soutenu directement 16 376 emplois équivalents temps plein et a généré un total de 1,5 milliard de dollars en revenus directs du travail.
- Le secteur a contribué pour un montant total de 2,3 milliards de dollars en revenus fiscaux à tous les paliers de gouvernement en 2024, ce qui équivaut à 30 cents par dollar de production, dont 65 % provenant des impôts sur le revenu et des taxes sur les ventes.
- L'augmentation du coût des intrants, le pouvoir limité de fixation des prix et le ralentissement de la demande des ménages ont comprimé les marges et réduit la valeur ajoutée de la production du secteur.
- Le secteur est confronté à des perturbations potentielles de la chaîne d'approvisionnement mondiale en raison de sa dépendance à l'égard des importations. L'emballage et l'aromatisation représentent 45 % du coût des intrants, les principaux matériaux, tels que les canettes en aluminium et les bouteilles en plastique, provenant en grande partie de l'étranger, ce qui accroît la vulnérabilité aux chocs commerciaux et monétaires.
- Les préférences des consommateurs ont évolué vers des produits plus respectueux de la santé. Depuis 2010, les dépenses réelles pour des produits tels que les thés prêts à boire, les eaux aromatisées et les substituts de repas ont plus que doublé, mais cette croissance n'a pas compensé le déclin général des jus et des boissons gazeuses.
- Le secteur est concentré au niveau régional, avec plus de 80 % des emplois directs et plus de 75 % des établissements situés en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique.
- Près de la moitié de l'empreinte économique du secteur se trouve en Ontario, générant un effet direct sur le PIB de 1,0 milliard de dollars et soutenant plus de 8 200 emplois directs dans cette province en 2024.

# Structure du secteur des boissons non alcoolisées

Le secteur canadien des boissons non alcoolisées englobe les entreprises qui conçoivent, fabriquent et emballent des boissons non alcoolisées (par exemple, des boissons gazeuses, des jus, de l'eau, des boissons énergisantes) et les entreprises qui fabriquent des produits précurseurs tels que des arômes et des sirops<sup>1</sup>. En 2024, le secteur représentait 5,0 % du PIB total de la fabrication d'aliments et de boissons au Canada<sup>2</sup>.

Le secteur compte 288 établissements de fabrication, principalement situés en Ontario (34 %), au Québec (25 %), en Colombie-Britannique (16 %) et en Alberta (9 %)<sup>3</sup>. (Voir le Graphique 1.)

Le secteur est principalement composé de petites entreprises, 89 % d'entre elles comptant moins de 100 employés. (Voir le Graphique 2.)

<sup>1</sup> Le secteur canadien des boissons non alcoolisées comprend l'industrie de la fabrication de boissons gazeuses et de glaces (SCIAN 31211) et 19 % de l'industrie de la mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires (SCIAN 3114), ce qui reflète la part des produits de l'industrie non alcoolisée fabriqués par les entreprises qui font partie du SCIAN 3114 selon les tableaux d'utilisation de l'offre de Statistique Canada. (Voir les détails à l'Annexe A.)

<sup>2</sup> Nos estimations s'appuient sur les données de Statistique Canada.

<sup>3</sup> Seuls les établissements ayant au moins un employé salarié sont inclus dans les 288 entreprises.

## Graphique 1

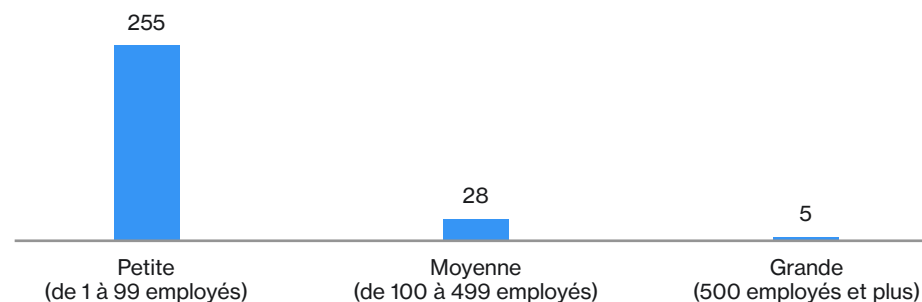
La plupart des établissements se trouvent en Ontario et au Québec  
(nombre total d'établissements, 2024)



Remarque : le nombre d'entreprises n'est pas connu pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.  
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

## Graphique 2

La plupart des établissements de boissons non alcoolisées sont des petites entreprises  
(nombre d'établissements par catégorie de nombre d'employés, 2024)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

# Les boissons non alcoolisées ont contribué à hauteur de 5,8 milliards de dollars au PIB en 2024

En 2024, l'industrie des boissons non alcoolisées a ajouté un total de 5,8 milliards de dollars au PIB du Canada, dont 2,2 milliards de dollars provenant de l'activité économique directe du secteur. De plus, la chaîne d'approvisionnement du secteur a généré indirectement 2,4 milliards de dollars en retombées indirectes sur le PIB, et a induit 1,2 milliard de dollars supplémentaires en PIB du fait que les employés des industries (directement et indirectement) touchées dépensent leurs revenus. (Voir le Graphique 3.)

## Retombées économiques directes, indirectes et induites

L'empreinte économique du secteur est estimée à l'aide de notre modèle d'évaluation des retombées économiques. (Voir l'Annexe A.) Les retombées économiques sont mesurées aux trois échelons suivants :

- Les estimations des **retombées directes** saisissent la valeur économique ajoutée par les ménages canadiens qui achètent des biens et des services.
- Les estimations des **retombées indirectes** mesurent la valeur ajoutée générée dans la chaîne d'approvisionnement par les entreprises qui vendent des biens et des services par le biais de leurs dépenses en intrants intermédiaires.
- Les **retombées induites** tiennent compte des effets en cascade des dépenses de revenus effectuées d'autres secteurs de l'économie par les employés ou les propriétaires d'entreprises qui travaillent dans des sociétés bénéficiant directement ou indirectement de l'achat de biens et de services par les ménages canadiens.

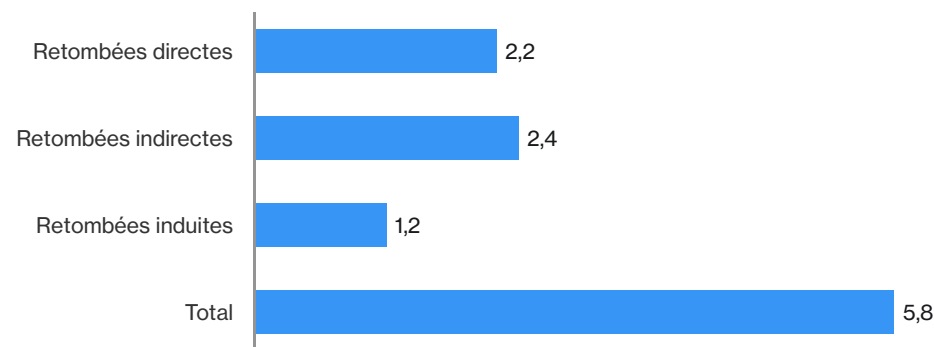
Environ 45 % de la contribution du secteur au PIB (2,6 milliards de dollars) a été générée en Ontario, suivie par 1,6 milliard de dollars au Québec et 0,6 milliard de dollars en Alberta et en Colombie-Britannique.

Au total, le secteur des boissons non alcoolisées a un multiplicateur économique de 0,8, ce qui signifie qu'en moyenne, chaque dollar de production de l'industrie génère 0,80 \$ de PIB supplémentaire pour le pays<sup>4</sup>. Cet effet multiplicateur est comparable à celui observé pour l'ensemble du secteur manufacturier<sup>5</sup>.

### Graphique 3

Le secteur des boissons non alcoolisées a ajouté 5,8 milliards de dollars au PIB du Canada

(contributions au PIB, 2024, en milliards de dollars)



Source : Le Conference Board du Canada.

<sup>4</sup> Multiplicateur du PIB = retombées totales sur le PIB/production totale générée par le secteur

<sup>5</sup> Statistique Canada, Tableau 36-10-0013-01.

Bien que l'empreinte économique totale du secteur soit observée principalement dans le secteur manufacturier (52,5 %), des retombées sont également observées dans le secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier (7,6 %) ainsi que dans le secteur du transport et de l'entreposage (6,1 %). (Voir le Graphique 4.)

#### Graphique 4

L'industrie manufacturière est en tête des retombées économiques du secteur, suivie par la finance et l'immobilier, et la logistique (part des contributions au PIB par industrie, en pourcentage)



Source : Le Conference Board du Canada.

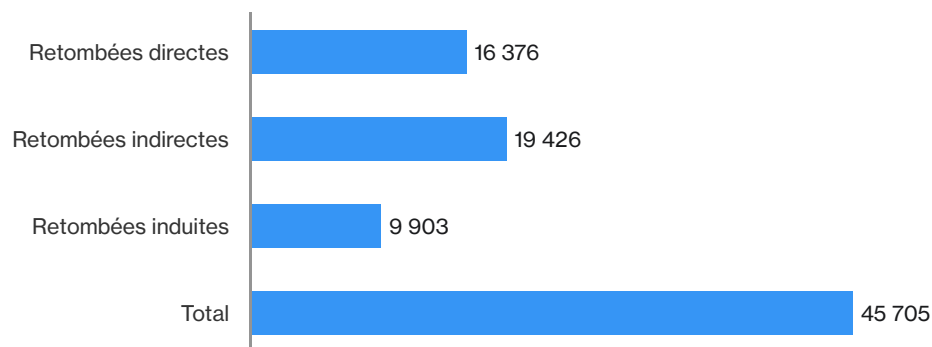


# Le secteur a soutenu plus de 45 000 emplois en 2024

Cette même année, le secteur des boissons non alcoolisées au Canada employait directement 16 376 personnes. De plus, 29 329 emplois ont été soutenus par des retombées indirectes et induites, pour des retombées totales sur l'emploi de 45 705 emplois équivalents à temps plein, à l'année<sup>6</sup>. Cela équivaut à 1,8 emploi supplémentaire pour chaque emploi direct. (Voir le Graphique 5.)

## Graphique 5

Le secteur des boissons non alcoolisées soutient 45 705 emplois au Canada (contributions à l'emploi, emplois à temps plein, en équivalents à temps plein, à l'année, 2024)



Source : Le Conference Board du Canada.

<sup>6</sup> L'emploi est mesuré en années-personnes, ce qui représente le nombre d'emplois à temps plein sur une période d'un an. En termes réels, il peut s'agir d'une personne travaillant pendant une année entière ou de quatre personnes travaillant pendant trois mois.

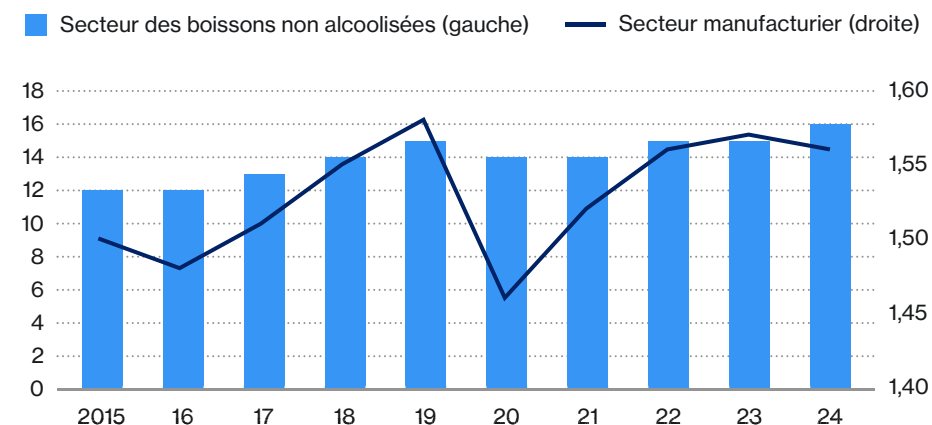
## L'emploi s'est redressé après les creux dus à la pandémie

L'emploi direct dans le secteur des boissons non alcoolisées s'est redressé après les creux provoqués par la pandémie et se situe actuellement à 10 % au-dessus de son niveau record de 2019. (Voir le Graphique 6.) La croissance de l'emploi dans le secteur a été nettement supérieure à celle de l'ensemble de l'emploi manufacturier, qui a baissé de 1,1 % en 2024 par rapport à 2019.

## Graphique 6

L'emploi direct dans le secteur des boissons non alcoolisées atteint son plus haut niveau en 10 ans en 2024

Emploi dans le secteur des boissons non alcoolisées, en milliers (gauche);  
Emploi dans l'ensemble du secteur manufacturier, en millions (droite)

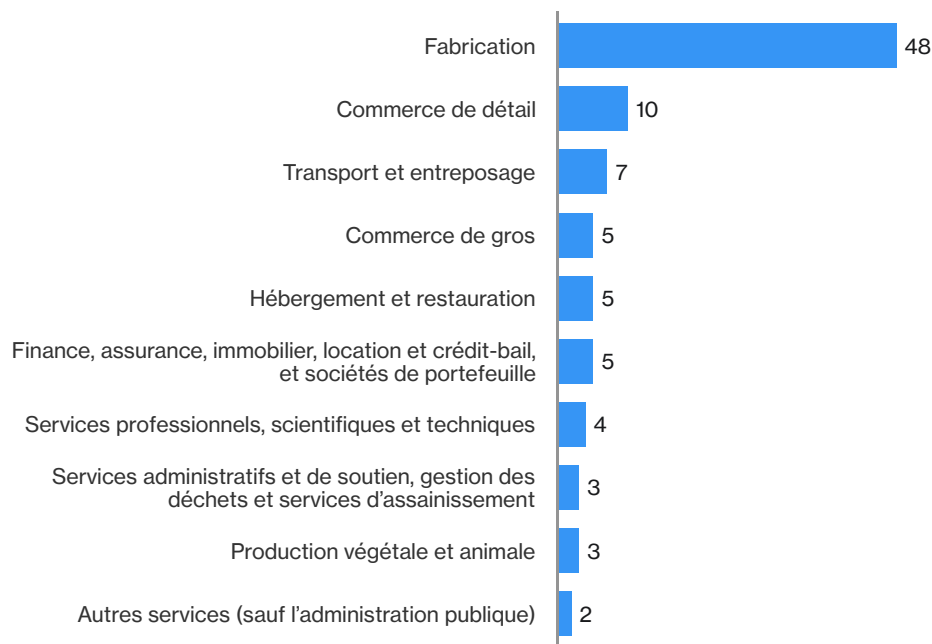


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

L'industrie de la fabrication de boissons non alcoolisées soutient des emplois dans un large éventail de secteurs par l'intermédiaire de sa chaîne d'approvisionnement et des dépenses des ménages qu'elle génère. Près de la moitié de tous les emplois soutenus (48,3 %) se trouvent dans le secteur manufacturier, suivi du commerce de détail (10,1 %) et du transport et de l'entreposage (6,8 %), ce qui reflète la logistique nécessaire à la distribution des produits dans tout le Canada. (Voir le Graphique 7.)

**Graphique 7**

L'emploi total dans le secteur des boissons non alcoolisées est concentré dans la fabrication  
(part des emplois, pourcentage)

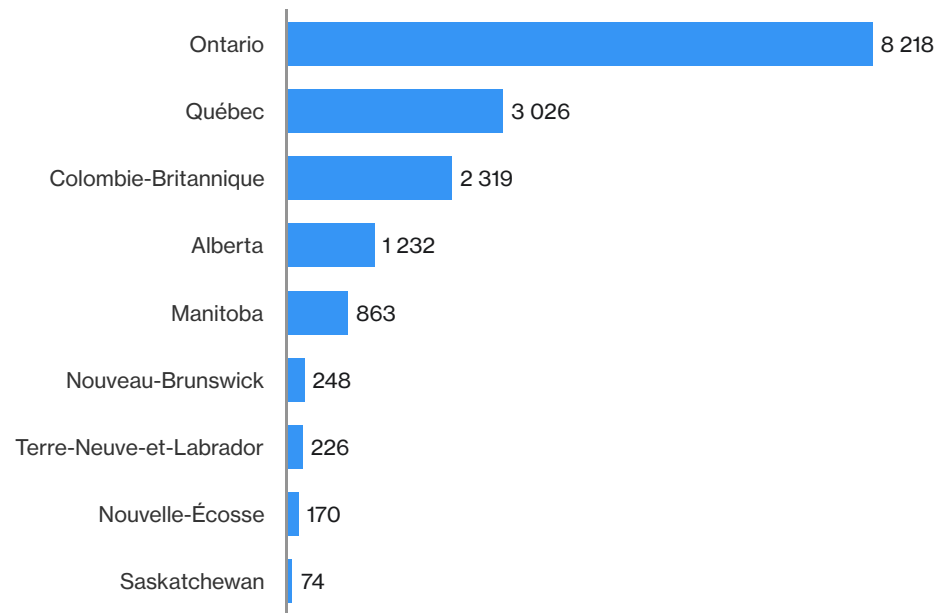


Source : Le Conference Board du Canada.

L'emploi total soutenu par le secteur se situe principalement en Ontario (50,2 %), au Québec (18,5 %) et en Colombie-Britannique (14,6 %). (Voir le Graphique 8.) L'emplacement dépend de l'accès à l'infrastructure industrielle de soutien, de la proximité des principaux marchés et de l'efficacité des réseaux de transport pour les activités de distribution. La concentration de l'emploi dans ces provinces reflète également la présence de grandes installations d'embouteillage et de transformation conçues pour desservir les marchés nationaux et d'exportation.

**Graphique 8**

Plus de 50 % des emplois directs du secteur sont concentrés en Ontario  
(emplois directs par province, emplois en équivalent temps plein, par année, 2024)



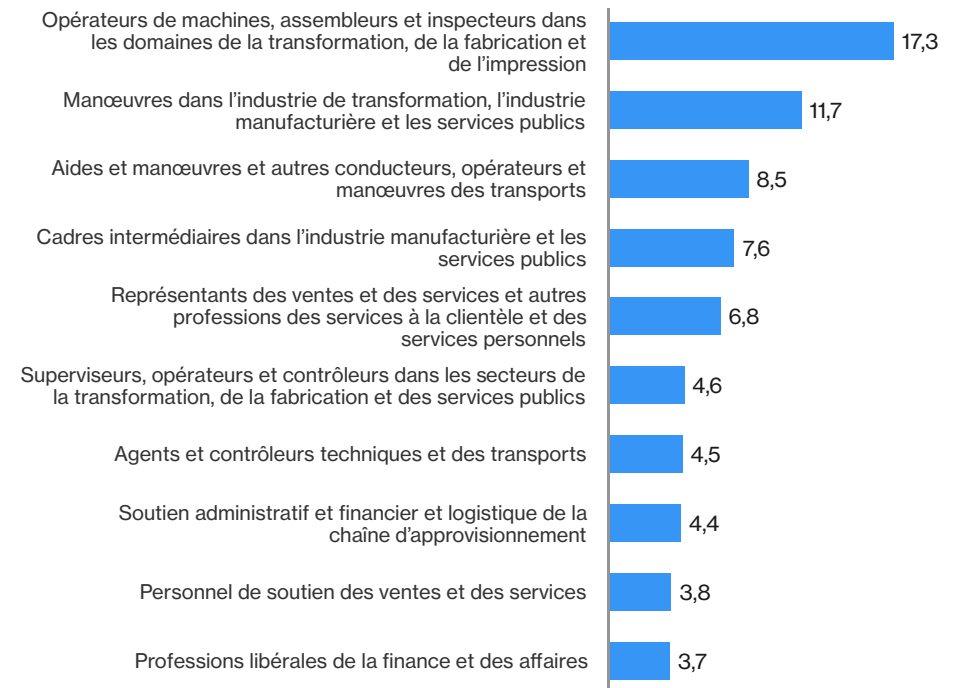
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.



Les emplois dans le secteur sont concentrés dans les étages de fabrication et la logistique qui sont essentiels au processus de production et aux activités de l'usine. (Voir le Graphique 9.)

**Graphique 9**

Les professions clés du secteur de la fabrication de produits non alcoolisés comprennent les opérateurs de machines et les assembleurs (10 premières professions par emploi, part de l'emploi sectoriel total, en pourcentage, 2021)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

# Le recyclage des emballages de boissons : une source croissante d'emplois

Le secteur des boissons non alcoolisées soutient également la croissance de l'emploi grâce au recyclage des contenants de boissons. Dans la plupart des provinces et territoires canadiens<sup>7</sup>, les lois sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) en matière d'emballage obligent les producteurs à s'inscrire auprès d'un organisme de gestion, à faire une déclaration détaillée des emballages mis en marché et à verser les redevances pour financer les programmes de recyclage provinciaux afin de pouvoir vendre leurs produits. Ces programmes de recyclage soutiennent l'emploi tout au long de la chaîne de récupération, notamment la collecte, le transport, le tri, la mise en balles et le traitement<sup>8</sup>.

Par exemple, le système de consigne de l'Alberta crée environ 17 emplois équivalents temps plein (ETP) pour 1 000 tonnes de contenants de boissons récupérés, ce qui représente l'intensité en emplois la plus élevée parmi les principaux flux de recyclage de la province<sup>9</sup>. L'intensité en emplois de ce programme peut être décomposée en différentes étapes de la chaîne de recyclage.

Environ 81 % des emplois ETP sont associés à la collecte (comme le tri manuel des conteneurs par le personnel du dépôt), 3 % au transport et 16 % au tri et au traitement supplémentaires. Au total, le secteur du recyclage des contenants de boissons de l'Alberta soutient plus de 2 280 emplois, dont 1 620 emplois directs.

De même, le système de recyclage des boîtes bleues de l'Ontario contribue à un total de 12 576 emplois ETP, tandis que le programme de REP de la Colombie-Britannique pour le recyclage des contenants de boissons génère entre 401 et 1 083 emplois dans toute l'Amérique du Nord, dont un grand nombre sont concentrés localement<sup>10</sup>.

Alors que l'économie circulaire<sup>11</sup> continue de prendre de l'ampleur, le secteur des boissons non alcoolisées se positionne comme un catalyseur essentiel de la création d'emplois verts grâce au financement, à la gestion et au respect des programmes de REP qui favorisent la création d'emplois et la performance environnementale.

Sources : Le Conference Board du Canada; Edwards et coll.; Bartlett et coll.

7 La plupart des provinces et territoires du Canada ont adopté des lois sur la REP, seuls quatre d'entre eux (l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest) n'ont pas encore adopté de telles lois.

8 Le Conference Board du Canada, *Le secteur des boissons non alcoolisées au Canada*.

9 Edwards et coll., *Quantifying the Economic Value of Alberta's Recycling Programs*.

10 Bartlett et coll., *Assessment of Economic and Environmental Impacts of Extended Producer Responsibility Programs Operating in BC in 2014*.

11 L'économie circulaire est un modèle de production et de consommation visant à éliminer les déchets et à maximiser l'efficacité des ressources en réutilisant, réparant, recyclant et régénérant les produits et les matériaux dans une boucle continue.

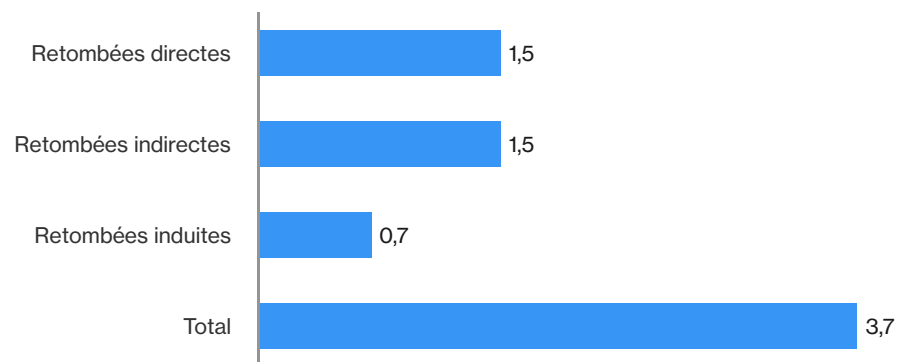
## Le secteur des boissons non alcoolisées procure des emplois bien rémunérés

En 2024, le secteur a généré près de 3,7 milliards de dollars en revenus du travail, y compris les salaires et les cotisations sociales des employeurs, qui comprennent les cotisations aux régimes de retraite et à l'assurance-emploi. (Voir le Graphique 10.) Environ 1,5 milliard de dollars (soit 40,5 %) ont été gagnés par les travailleurs directement employés dans le secteur, le reste étant généré par la chaîne d'approvisionnement et les effets des dépenses des ménages (indirects et induits).

Notamment, 64 % de la contribution directe du secteur au PIB est attribuable à la rémunération du travail, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale de 51 % pour l'ensemble de l'industrie, et reflète le soutien apporté aux emplois relativement bien rémunérés dans les secteurs de la fabrication, de la logistique et de la vente<sup>12</sup>. Les travailleurs à temps plein directement employés dans le secteur gagnent en moyenne 93 295 dollars par an, contre 73 157 dollars pour les employés des industries connexes en amont et en aval, soutenues par les effets indirects et induits sur l'emploi.

### Graphique 10

Le secteur des boissons non alcoolisées a généré 3,7 milliards de dollars en revenus du travail  
(contributions en revenus du travail, en milliards de dollars en 2024)



Source : Le Conference Board du Canada.



<sup>12</sup> Statistique Canada, Tableau 36-10-0103-01.

# Le secteur a contribué à hauteur de 2,3 milliards de dollars en revenus fiscaux

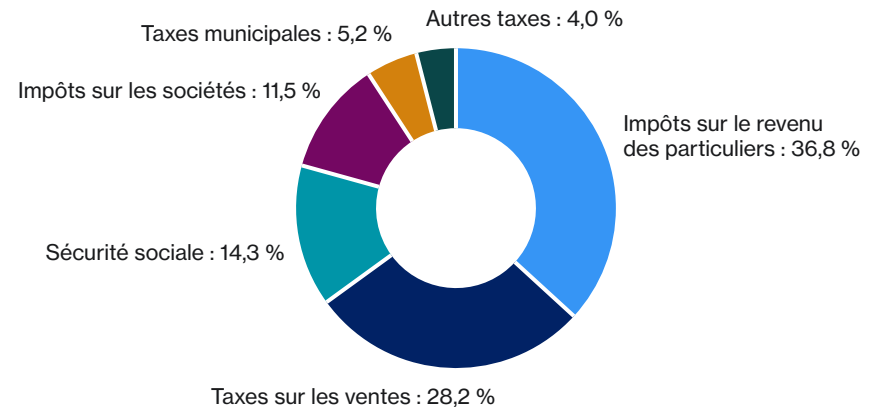
La contribution fiscale du secteur des boissons non alcoolisées est estimée à 2,3 milliards de dollars en 2024 en revenus fiscaux directs, indirects et induits pour les trois paliers de gouvernement au Canada. De ce total, près de 1,2 milliard de dollars ont été perçus en taxes fédérales, 1,0 milliard perçu en taxes provinciales et 100 millions de dollars en taxes municipales (Voir le Graphique 11). Chaque dollar d'activité économique du secteur génère 0,30 \$ de revenus fiscaux.

Une analyse des effets fiscaux totaux du secteur des boissons non alcoolisées montre que les impôts sur le revenu et les taxes de vente ont été les principaux contributeurs aux recettes de l'État.



**Graphique 11**

L'impôt sur le revenu représente 37 % des recettes de l'État (recettes de l'État par catégorie d'impôt, en pourcentage)



Source : Le Conference Board du Canada.

# Les préférences des consommateurs ont évolué

Les goûts des consommateurs évoluent vers des boissons contenant des ingrédients fonctionnels<sup>13</sup>, une teneur réduite en sucre, une certification biologique et des composants à base de plantes<sup>14</sup>. Corrigée en fonction de l'inflation, la plus forte croissance des dépenses se produit dans la catégorie qui comprend les boissons glacées/prêtes à boire à base de thé et de café, et les boissons plates<sup>15</sup>, en hausse de 220 % entre 2010 et 2023. De même, les dépenses consacrées aux eaux gazeuses et aromatisées (en hausse de 147 %), aux substituts de repas (en hausse de 137 %) et aux boissons sportives et énergétiques (en hausse de 52 %) ont augmenté, tandis que les dépenses consacrées aux produits traditionnels, tels que les boissons gazeuses, les jus de fruits et de légumes et l'eau en bouteille, ont diminué. (Voir le Graphique 12.) En réponse, l'industrie a accéléré la conception de produits, proposant des boissons moins caloriques et des ingrédients d'origine durable.

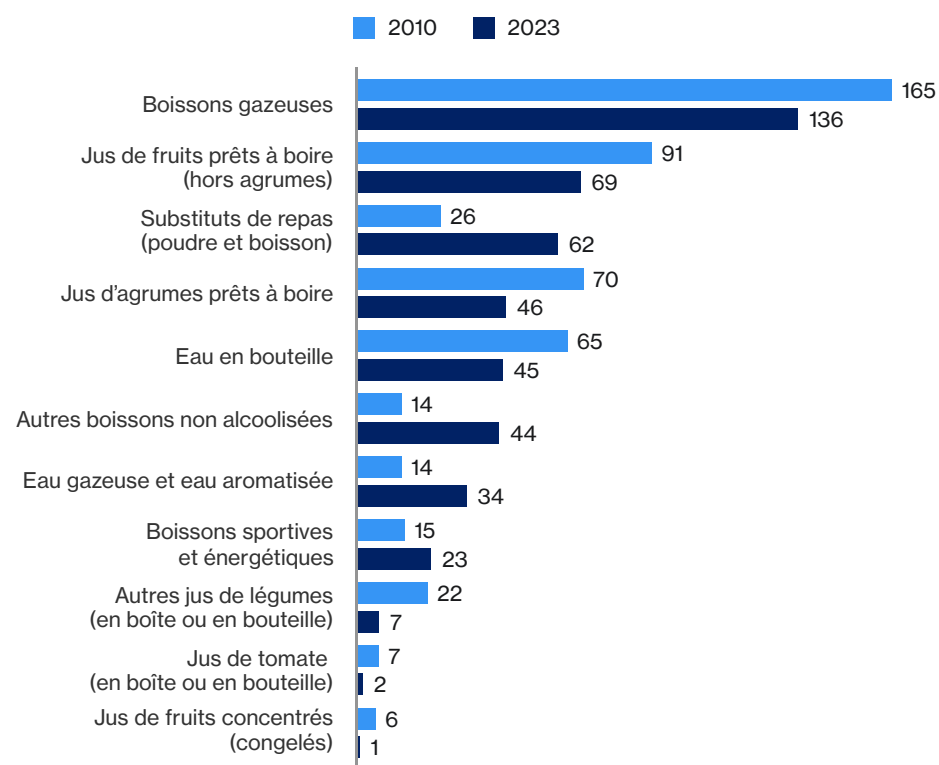
13 Les ingrédients fonctionnels désignent les composants ajoutés aux boissons qui offrent des avantages pour la santé au-delà de la nutrition de base. Par exemple, les électrolytes pour l'hydratation, les protéines pour la récupération musculaire, la caféine pour la concentration, les probiotiques pour la santé intestinale, ou les vitamines et les antioxydants pour le soutien immunitaire.

14 Gupta et coll., Trends in functional beverages.

15 Les boissons plates désignent les boissons non alcoolisées qui ne sont pas gazeuses.

**Graphique 12**

Les boissons plus saines pour la santé gagnent du terrain, mais les produits traditionnels continuent de dominer les dépenses (dépenses moyennes par ménage et par produit, 2 023 \$)



Remarque : la catégorie des autres boissons non alcoolisées comprend les boissons glacées/prêtes à boire à base de thé et de café.

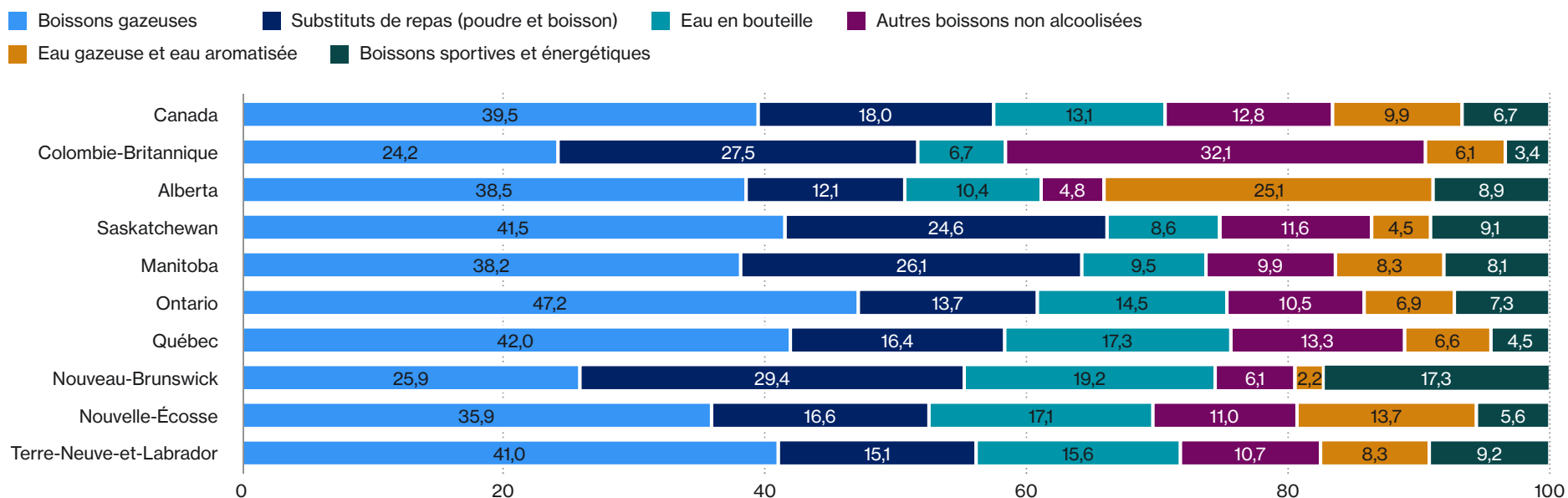
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Les préférences des consommateurs en matière de boissons non alcoolisées varient selon les provinces et les régions du Canada. Par exemple, en Colombie-Britannique, les boissons gazeuses occupent moins de 25 % du marché, contre 40 % au niveau national.

De même, c'est au Nouveau-Brunswick que les dépenses en boissons de substitut de repas et en boissons sportives et énergétiques sont les plus élevées par habitant. (Voir le Graphique 13.)

**Graphique 13**

Les dépenses en boissons non alcoolisées révèlent des variations régionales dans les préférences des consommateurs (part des dépenses totales en boissons non alcoolisées par catégorie de produits, 2023, en pourcentage)



Remarque : les autres boissons non alcoolisées comprennent les boissons à base de thé glacé/prêt à boire, les boissons à base de café glacé/prêt à boire et les boissons plates.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison de la non-disponibilité des données.

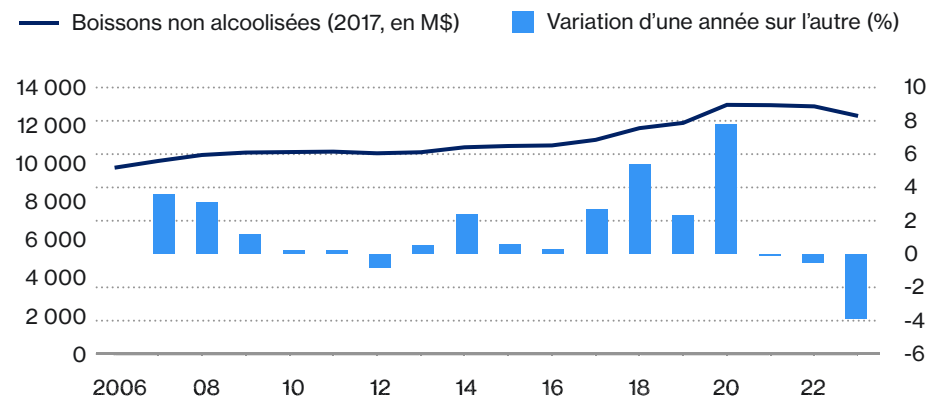
Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

# La demande a baissé par rapport au sommet de la pandémie

Les dépenses des ménages en boissons non alcoolisées, qui ont augmenté pendant la pandémie, se sont ensuite modérées. Ces mouvements s'inscrivent dans une tendance plus large de normalisation des dépenses des ménages en matière d'alimentation et de boissons après la pandémie, plutôt que dans une faiblesse sectorielle précise. Dans l'ensemble, les dépenses réelles des ménages en boissons non alcoolisées au Canada ont diminué de 4,4 % par rapport au sommet atteint en 2020, soit un peu plus de 13 milliards de dollars, pour s'établir à 12,5 milliards de dollars. Néanmoins, les dépenses réelles des ménages en boissons non alcoolisées restent supérieures de 3,0 % aux niveaux d'avant la pandémie. (Voir le Graphique 14.)

## Graphique 14

Les dépenses des ménages en boissons non alcoolisées se normalisent après la courbe de la pandémie  
Dépenses réelles, en millions de dollars en 2017 (gauche); variation en pourcentage d'une année sur l'autre (droite)

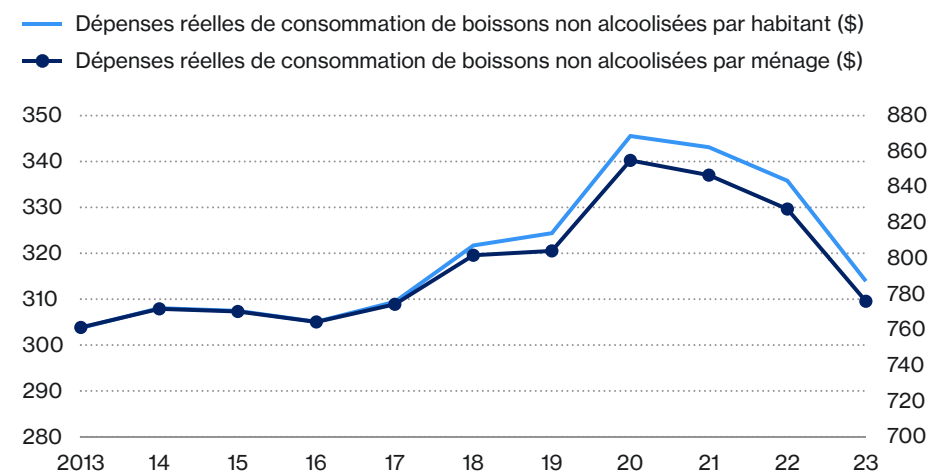


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Une baisse semblable peut être observée dans les dépenses des ménages par habitant pour les boissons non alcoolisées, qui ont atteint un sommet pendant la pandémie, reflétant un passage à la consommation à domicile. (Voir le Graphique 15.)

## Graphique 15

Les dépenses en boissons non alcoolisées ont diminué ces dernières années  
Dépenses réelles de consommation de boissons non alcoolisées par habitant, en dollars de 2017 (gauche); Dépenses réelles de consommation de boissons non alcoolisées par ménage, en dollars de 2017 (droite)



Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Comme les habitudes de consommation liées aux boissons non alcoolisées reviennent à leur tendance à long terme, nous prévoyons que les dépenses réelles des ménages pour les boissons non alcoolisées dépasseront les 13 milliards de dollars d'ici 2029.

# Les importations coûteuses freinent la croissance du PIB du secteur

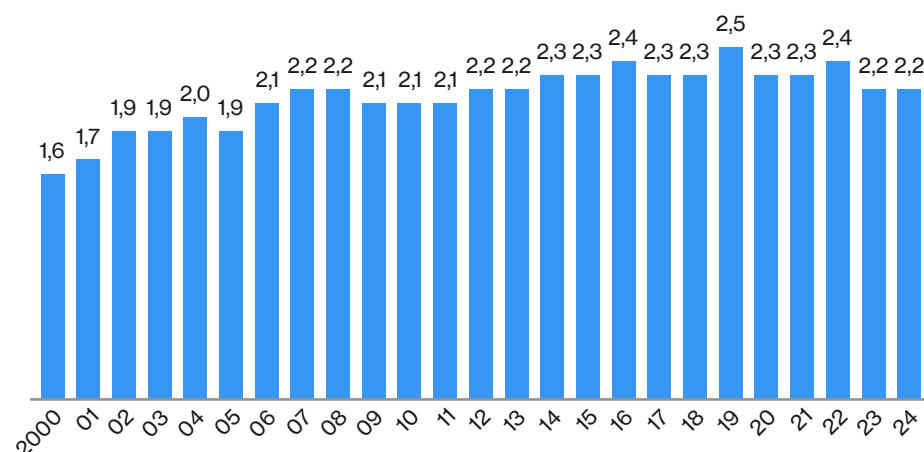
Les marges bénéficiaires du secteur, et par conséquent le PIB, ont été érodées par l'augmentation des coûts des intrants et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les matériaux d'emballage importés tels que les canettes en aluminium et les bouteilles en plastique.

L'emballage et les arômes combinés représentaient 45 % des coûts des intrants intermédiaires du secteur en 2019. Depuis 2020, les prix de ces matériaux, en particulier les feuilles d'aluminium pour canettes, les bouteilles en PET (polyéthylène téréphtalate, la résine dominante dans l'emballage des boissons), les résines et le dioxyde de carbone de qualité alimentaire, ont grimpé en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, de l'augmentation des prix des matières premières, de l'escalade des tensions commerciales et de la volatilité des taux de change. La faiblesse de la demande a limité la capacité des producteurs à répercuter ces coûts sur les consommateurs, ce qui a entraîné une compression des marges et un ralentissement de la croissance du PIB sectoriel.

En effet, après avoir atteint un sommet ajusté à l'inflation d'un peu plus de 2,4 milliards de dollars en 2019, le PIB du secteur s'est contracté de 9,3 %, pour s'établir à 2,2 milliards de dollars en 2024. (Voir le Graphique 16.) En comparaison, le PIB réel de l'ensemble du secteur manufacturier canadien n'a diminué que de 2,7 % au cours de la même période.

**Graphique 16**

Le PIB réel du secteur a diminué depuis le sommet atteint en 2019  
(PIB réel, milliards de dollars en 2024)

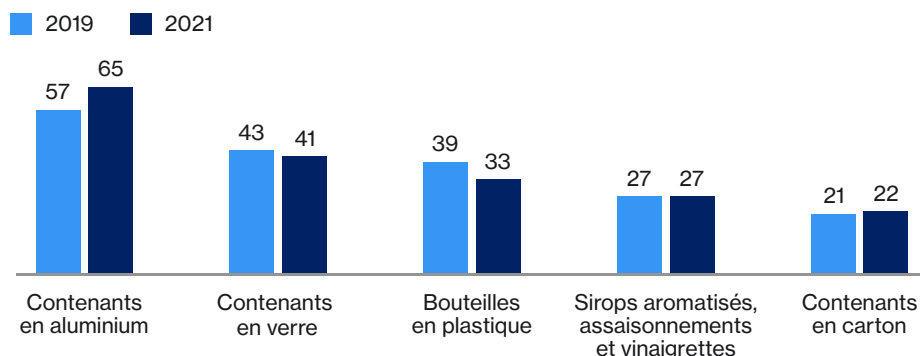


Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

Les chaînes d'approvisionnement en emballages du secteur sont profondément liées aux États-Unis. En 2024, 93,8 % des bouteilles en PET importées et 71,8 % des canettes en aluminium importées provenaient des États-Unis<sup>16</sup>. Les contenants en aluminium (canettes en métal léger) représentent près de 39 % des coûts d'emballage du secteur, et 65 % de l'approvisionnement en canettes d'aluminium au Canada est importé<sup>17</sup>. Les bouteilles en plastique représentent près de 40 % des coûts d'emballage du secteur, dont un tiers provient des importations. (Voir le Graphique 17.)

### Graphique 17

Les fournitures d'emballage sont fortement importées  
(contenu en importations en pourcentage des intrants utilisés, %)



Remarque : en raison des limites des données, le contenu en importations en tant que part des intrants rapportés dans cette section reflète la proportion de chaque produit fourni ou marchandises fournie au Canada qui est importé. Le secteur des boissons non alcoolisées est censé suivre la moyenne nationale de la part des importations par produit ou par marchandise.

Sources : Statistique Canada; Le Conference Board du Canada.

16 Statistique Canada, Base de données canadienne sur le commerce international de marchandises.

17 En raison des limites des données, le contenu en importations en tant que part des intrants rapportés dans cette section reflète la proportion de chaque produit fourni ou marchandise fournie au Canada qui est importé. Le secteur des boissons non alcoolisées est censé suivre la moyenne nationale de la part des importations par produit ou par marchandise.

Le secteur est le plus grand consommateur de canettes en aluminium au Canada, utilisant 22 % de l'approvisionnement national en canettes en aluminium. Bien que le Canada soit le quatrième producteur mondial d'aluminium primaire, la majeure partie des feuilles d'aluminium pour canettes est importée des laminoirs américains, ce qui expose le secteur aux changements de politique commerciale des États-Unis et aux goulots d'étranglement de l'offre.

Les autres intrants d'emballage, ainsi que les sirops aromatiques, présentent des profils d'exposition aux importations variés. Les contenants en verre représentent moins de 1 % des coûts des intrants d'emballage, mais leur part d'importation est élevée (41 %), ce qui suggère que les fabricants utilisant des contenants en verre dépendent également de fournisseurs mondiaux. Les contenants multicouches, y compris les cartons utilisés pour l'emballage en vrac ainsi que les enveloppes extérieures des cartons à pignon et des contenants de type sac en boîte, en revanche, sont davantage d'origine locale, avec seulement 22 % de contenu étranger et une demande minimale sur l'approvisionnement national du Canada (moins de 5 %).

En 2019, le Canada est devenu un importateur net de déchets et débris plastiques triés et mis en ballots<sup>18</sup>. Ce changement suggère un effort croissant pour conserver et traiter les matériaux recyclables au pays. Cela permet non seulement de soutenir les modèles d'emballage circulaire<sup>19</sup> et de réduire les émissions associées à l'expédition des exportations de déchets sur de longues distances, mais aussi d'atténuer une partie des augmentations de coûts de la chaîne d'approvisionnement. Toutefois, les avantages de cette transition dépendent de la capacité de l'infrastructure de recyclage du Canada. En l'absence d'investissements adéquats dans le traitement local, l'augmentation des volumes de déchets plastiques importés risque de submerger le système et d'amoinrir les gains de durabilité escomptés.

18 Statistique Canada, Tableau 38-10-0150-01.

19 Le Conference Board du Canada, « Besoin de capitaux »; et Le Conference Board du Canada, « Cycles sans fin ».

# Conclusion

Les défis structurels freinent la croissance du secteur des boissons non alcoolisées. Le PIB réel du secteur a diminué depuis 2019, comprimé par la hausse des coûts des intrants, une capacité limitée à ajuster les prix, et une dépendance accrue à l'égard des matériaux d'emballage importés. Bien que les dépenses réelles des ménages en produits de boissons non alcoolisées restent supérieures de 3,0 % aux niveaux d'avant la pandémie, la production réelle à valeur ajoutée doit encore se redresser complètement.

L'évolution des préférences des consommateurs continue de façonner la dynamique du marché. La demande de boissons plus saines pour la santé, notamment les substituts de repas, les eaux aromatisées et les boissons sportives et énergétiques, a enregistré la plus forte croissance. Les fabricants ont réagi à ces changements en diversifiant leurs offres de produits et en repositionnant leurs gammes de produits pour répondre aux nouvelles attentes en matière de bien-être et de mode de vie.

L'approvisionnement en intrants reste un facteur de risque. La forte dépendance du secteur à l'égard des matériaux d'emballage importés, en particulier les contenants en aluminium et les bouteilles en PET, l'expose aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et aux fluctuations des prix des matières premières. Cette vulnérabilité est accentuée par l'incertitude persistante concernant les droits de douane américains et les tensions commerciales plus générales, qui amplifient les risques liés au coût des intrants. Les mesures prises par le Canada pour conserver et traiter davantage de matériaux d'emballage recyclables au pays offrent des perspectives encourageantes, mais leur succès dépendra des investissements réalisés et de l'augmentation de la capacité de traitement locale.

Pour renforcer l'empreinte à valeur ajoutée du secteur, les acteurs de l'industrie peuvent :

- continuer à investir dans les innovations en matière de produits et d'emballages afin de rester à la fine pointe des attentes des consommateurs, notamment en ce qui concerne l'orientation générale vers des boissons saines et emballées de manière durable. Cela inclut la R et D dans les segments à forte croissance, notamment les boissons fonctionnelles et les boissons à faible teneur en sucre ou sans sucre, ainsi que le respect des stratégies d'emballage en fonction des exigences de la REP;
- chercher des possibilités d'améliorer la productivité et l'efficacité de l'utilisation des ressources pour aider à gérer la hausse des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre, préserver les marges dans un environnement de prix concurrentiel et mieux résister aux chocs extérieurs. Une utilisation plus large de l'analyse avancée dans les domaines de l'approvisionnement et de la logistique aiderait les entreprises à mieux gérer leurs fonds de roulement et à atténuer les chocs d'approvisionnement. Parmi les autres possibilités, citons l'application de l'intelligence artificielle pour optimiser les processus de production, ainsi que la formation polyvalente du personnel pour réduire les pertes de productivité dues aux postes vacants ou aux sommets saisonniers de la demande;
- renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement en choisissant de plus en plus d'intrants fabriqués au Canada et en diversifiant les sources d'emballage. Il pourrait s'agir de travailler en collaboration avec les entreprises de recyclage et le gouvernement pour garantir un flux régulier de contenu recyclé après consommation et d'élargir l'approvisionnement auprès des fournisseurs nationaux et internationaux.

## Annexe A

# Méthodologie

Nous avons estimé l’empreinte économique du secteur canadien des boissons non alcoolisées en analysant l’empreinte de ses deux industries constitutives : la fabrication de boissons gazeuses et de glace, et la production de jus de fruits et de légumes.

Tout d’abord, les données sur le PIB de l’industrie de la fabrication de boissons gazeuses et de glace sont facilement accessibles dans le SCIAN 31121 par province, alors que les données sur la production de jus de fruits et de légumes, qui est un sous-ensemble de l’industrie plus vaste de la fabrication de conserves de fruits et de légumes et d’aliments de spécialité (SCIAN 3114), ne le sont pas.

Pour estimer le PIB du segment des jus de fruits et de légumes, nous avons utilisé le Tableau des ressources et des emplois de Statistique Canada afin d’estimer la part de la production brute de l’industrie plus vaste du SCIAN 3114. Plus précisément, nous avons estimé la part de la production pertinente du secteur des boissons non alcoolisées (jus de fruits et de légumes frais, congelés et en conserve; sirops aromatisants, assaisonnements et vinaigrettes; boissons gazeuses et non gazeuses, eau embouteillée et glace) par rapport à la production manufacturée plus vaste de l’industrie (en supposant des frais généraux proportionnels pour l’ensemble de la production de l’industrie), séparément pour chaque province. Le PIB de la production de jus de fruits et de légumes, combiné au PIB de l’ensemble du secteur de la fabrication de boissons gazeuses et de glace, constitue le PIB du secteur des boissons non alcoolisées. Comme les données sur le PIB ne sont disponibles qu’en dollars enchaînés de 2017, nous les avons converties en dollars courants de 2024 à l’aide des déflateurs du PIB tirés de notre base de données économiques provinciale à des fins de déclaration.

Nous avons ensuite converti les estimations du PIB de l’industrie en production économique brute. Cette conversion a été effectuée à l’aide des multiplicateurs directs de toutes les provinces pour le PIB aux prix du marché de Statistique Canada par province, pour chacune des deux industries visées. Comme ces données ne sont disponibles que jusqu’en 2021, les données de 2019, la dernière année pré-COVID, ont été utilisées.

Ensuite, nous avons estimé les chiffres de l’emploi provincial de l’année la plus récente (2024) pour les deux industries du secteur des boissons non alcoolisées. La version publique des données sur l’emploi de Statistique Canada (Tableau 14-10-0202-01) est facilement accessible au niveau du SCIAN à trois chiffres, mais limitée à des niveaux plus détaillés<sup>1</sup>. Pour y remédier, nous avons estimé l’emploi dans chaque sous-industrie en rapportant sa part estimée du PIB au sein de l’industrie plus vaste à trois chiffres à l’emploi total de cette industrie plus vaste (en supposant une productivité égale de la main-d’œuvre entre les sous-secteurs). Enfin, ces valeurs d’emploi, ainsi que les chiffres de la production économique brute, ont servi de données sur les chocs sectoriels aux fins de notre analyse des retombées économiques.

L’analyse a été réalisée à l’aide de notre modèle d’évaluation des retombées économiques, qui est fondé sur le modèle d’entrées-sorties 2019 des économies canadienne et provinciales de Statistique Canada. Les retombées économiques sont estimées selon trois dimensions :

- **les retombées directes** (activité au sein du secteur)
- **les retombées indirectes** (découlant des liens avec la chaîne d’approvisionnement)
- **les retombées induites** (résultant de la redistribution des revenus du travail)

Ces retombées sont ensuite agrégées pour estimer les effets économiques totaux, rapportés en dollars canadiens de 2024 pour les indicateurs suivants : production totale, PIB, emploi, revenu personnel et contributions aux revenus fiscaux (fédéraux, provinciaux et municipaux).

1 Statistique Canada, Tableau 14-10-0202-01.

## Annexe B

# Données détaillées sur les retombées économiques pour le Canada, les provinces et les territoires

**Tableau 1**

Retombées économiques du secteur des boissons non alcoolisées sur le PIB en 2024  
(contributions au PIB, en millions, dollars constants de 2024)

|                      | <b>Alb.</b>   | <b>C.-B.</b>  | <b>Man.</b>   | <b>N.-B.</b> | <b>T.-N.-L.</b> | <b>N.-É.</b> | <b>Ont.</b>     | <b>Î.-P.-É.</b> | <b>Qc</b>       | <b>Sask.</b> | <b>Territoires</b> | <b>Total</b>    |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|--------------------|-----------------|
| Retombées directes   | 189,05        | 218,37        | 144,73        | 20,42        | 30,14           | 16,88        | 1 002,93        | 0,00            | 616,00          | 4,21         | 0,00               | 2 242,72        |
| Retombées indirectes | 267,84        | 196,85        | 85,31         | 34,56        | 23,15           | 25,37        | 1 063,65        | 4,90            | 641,17          | 38,96        | 2,57               | 2 384,34        |
| Retombées induites   | 105,33        | 142,45        | 50,30         | 14,97        | 12,09           | 11,60        | 526,45          | 1,61            | 306,27          | 23,25        | 1,49               | 1 195,82        |
| <b>Total</b>         | <b>562,22</b> | <b>557,67</b> | <b>280,34</b> | <b>69,95</b> | <b>65,38</b>    | <b>53,85</b> | <b>2 593,03</b> | <b>6,51</b>     | <b>1 563,45</b> | <b>66,41</b> | <b>4,07</b>        | <b>5 822,88</b> |

Remarque : des zéros sont indiqués pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires parce que les tableaux des ressources et des emplois 2019 de Statistique Canada, qui sous-tendent le modèle d'évaluation des retombées économiques, n'indiquent aucune activité économique dans ces régions.

Source : Le Conference Board du Canada.

**Tableau 2**

Retombées économiques du secteur des boissons non alcoolisées sur l'emploi  
(contributions à l'emploi, emplois à temps plein, 2024)

|                      | <b>Alb.</b>  | <b>C.-B.</b> | <b>Man.</b>  | <b>N.-B.</b> | <b>T.-N.-L.</b> | <b>N.-É.</b> | <b>Ont.</b>   | <b>Î.-P.-É.</b> | <b>Qc</b>     | <b>Sask.</b> | <b>Territoires</b> | <b>Total</b>  |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|--------------------|---------------|
| Retombées directes   | 1 232        | 2 319        | 863          | 248          | 226             | 170          | 8 218         | 0               | 3 026         | 74           | 0                  | 16 376        |
| Retombées indirectes | 1 777        | 1 935        | 666          | 321          | 186             | 225          | 8 501         | 45              | 5 494         | 260          | 16                 | 19 426        |
| Retombées induites   | 842          | 1 228        | 353          | 170          | 93              | 131          | 4 222         | 22              | 2 689         | 138          | 13                 | 9 903         |
| <b>Total</b>         | <b>3 851</b> | <b>5 483</b> | <b>1 883</b> | <b>739</b>   | <b>505</b>      | <b>526</b>   | <b>20 941</b> | <b>67</b>       | <b>11 210</b> | <b>472</b>   | <b>29</b>          | <b>45 705</b> |

Remarque : des zéros sont indiqués pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires parce que les tableaux des ressources et des emplois 2019 de Statistique Canada, qui sous-tendent le modèle d'évaluation des retombées économiques, n'indiquent aucune activité économique dans ces régions.

Source : Le Conference Board du Canada.

**Tableau 3****Retombées économiques du secteur des boissons non alcoolisées sur le revenu du travail**

(contributions au revenu du travail, 2024, en millions de dollars)

|                      | <b>Alb.</b>   | <b>C.-B.</b>  | <b>Man.</b>   | <b>N.-B.</b> | <b>T.-N.-L.</b> | <b>N.-É.</b> | <b>Ont.</b>     | <b>Î.-P.-É.</b> | <b>Qc</b>       | <b>Sask.</b> | <b>Territoires</b> | <b>Total</b>    |
|----------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|--------------------|-----------------|
| Retombées directes   | 134,02        | 132,97        | 108,91        | 19,30        | 24,33           | 6,63         | 618,59          | 0,00            | 476,93          | 6,11         | 0,00               | 1 527,80        |
| Retombées indirectes | 153,03        | 135,06        | 48,18         | 20,73        | 14,25           | 15,38        | 680,11          | 2,48            | 406,50          | 18,59        | 1,31               | 1 495,62        |
| Retombées induites   | 58,32         | 76,72         | 25,55         | 9,06         | 6,47            | 7,25         | 285,04          | 1,04            | 172,44          | 7,23         | 0,92               | 650,03          |
| <b>Total</b>         | <b>345,37</b> | <b>344,76</b> | <b>182,63</b> | <b>49,10</b> | <b>45,05</b>    | <b>29,26</b> | <b>1 583,75</b> | <b>3,52</b>     | <b>1 055,88</b> | <b>31,93</b> | <b>2,22</b>        | <b>3 673,45</b> |

Remarque : des zéros sont indiqués pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires parce que les tableaux des ressources et des emplois 2019 de Statistique Canada, qui sous-tendent le modèle d'évaluation des retombées économiques, n'indiquent aucune activité économique dans ces régions.

Source : Le Conference Board du Canada.

**Tableau 4****Retombées économiques du secteur des boissons non alcoolisées sur les revenus fiscaux, total**

(contributions aux recettes de l'État, 2024, en millions de dollars)

|               | <b>Alb.</b>   | <b>C.-B.</b>  | <b>Man.</b>   | <b>N.-B.</b> | <b>T.-N.-L.</b> | <b>N.-É.</b> | <b>Ont.</b>   | <b>Î.-P.-É.</b> | <b>Qc</b>     | <b>Sask.</b> | <b>Territoires</b> | <b>Total</b>    |
|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|-----------------|--------------|---------------|-----------------|---------------|--------------|--------------------|-----------------|
| Fédéral       | 112,61        | 107,29        | 66,07         | 13,96        | 13,62           | 9,48         | 506,97        | 0,90            | 315,25        | 8,48         | 3,06               | 1 157,66        |
| Provinces     | 46,63         | 44,46         | 55,82         | 13,57        | 13,51           | 9,88         | 376,32        | 0,79            | 449,89        | 5,69         | 1,45               | 1 018,02        |
| Municipalités | 9,37          | 10,41         | 5,03          | 1,27         | 1,01            | 1,34         | 57,08         | 0,03            | 32,08         | 2,26         | 0,06               | 119,96          |
| <b>Total</b>  | <b>168,61</b> | <b>162,16</b> | <b>126,92</b> | <b>28,80</b> | <b>28,14</b>    | <b>20,70</b> | <b>940,37</b> | <b>1,72</b>     | <b>797,21</b> | <b>16,44</b> | <b>4,57</b>        | <b>2 295,64</b> |

Source : Le Conference Board du Canada.

## Annexe C

# Bibliographie

Bartlett, Veronica, Morrison Hershfield, Christina Seidel, Sonnevera International Corp, Glenda Gies et Glenda Gies & Associates. *Assessment of Economic and Environmental Impacts of Extended Producer Responsibility Programs Operating in BC in 2014*. Morrison Hershfield, le 30 novembre 2016. [Assessment of Economic and Environmental Impacts of EPR Programs Operating in B.C. in 2014](#).

Le Conference Board du Canada. « Besoin de capitaux : attirer les investissements privés dans l'industrie canadienne de la transformation des matières plastiques. » CBdC, le 11 janvier 2022. <https://www.conferenceboard.ca/product/besoin-de-capitaux-attirer-les-investissements-privés-dans-lindustrie-canadienne-de-la-transformation-des-matieres-plastiques/>.

-. « Cycles sans fin : La compétitivité du Canada en matière d'innovation dans le domaine du recyclage chimique des plastiques. » CBdC, le 25 juillet 2022. <https://www.conferenceboard.ca/product/cycles-sans-fin-la-compétitivité-du-canada-en-matière-dinnovation-dans-le-domaine-du-recyclage-chimique-des-plastiques/>.

-. « Le secteur des boissons non alcoolisées au Canada : Une étude de l'impact économique et de la consommation – juin 2023. » CBdC, le 29 juin 2023. <https://www.conferenceboard.ca/product/le-secteur-boissons-non-alcoolisées-au-canada-juin-2023/>.

Edwards, Sarah, Mark Cordle, Maria Keller et Samantha Millette. *Quantifying the Economic Value of Alberta's Recycling Programs*. Eunomia Research & Consulting and Kelleher Environmental, le 23 septembre 2019. <https://eunomia.eco/reports/quantifying-economic-value-albertas-recycling-programs/>.

Gupta, Achala, Nikita Sanwal, Mohammed A. Bareen, Sreejani Barua, Nitya Sharma, Opeyemi Joshua Olatunji, Nilesh Prakash Nirmal et Jatindra K. Sahu. « Trends in functional beverages: Functional ingredients, processing technologies, stability, health benefits, and consumer perspective. » *Food Research International*, 170 (août 2023). <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0963996923005914>.

Statistique Canada. « L'application Web sur le commerce international de marchandises du Canada. » Gouvernement du Canada, le 27 août 2025. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2021004-fra.htm>.

-. « Tableau 36-10-0225-01, Dépenses de consommation finale des ménages détaillées, provinciales et territoriales, annuelles. » Gouvernement du Canada, le 7 novembre 2024. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022501&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610022501&request_locale=fr).

-. « Tableau 36-10-0013-01, Multiplicateurs d'entrées-sorties, niveau sommaire. » Gouvernement du Canada, le 14 novembre 2024. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610001301&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610001301&request_locale=fr).

-. « Tableau 38-10-0150-01, Compte des flux physiques des matières plastiques, par catégorie de produit. » Gouvernement du Canada, le 12 mars 2025. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810015001&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3810015001&request_locale=fr).

-. « Tableau 14-10-0202-01, Emploi selon l'industrie, données annuelles. » Gouvernement du Canada, le 27 mars 2025. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020201&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410020201&request_locale=fr).

-. « Tableau 36-10-0103-01, Produit intérieur brut, en termes de revenus, trimestriel. » Statistique Canada, le 29 août 2025. [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610010301&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610010301&request_locale=fr).

## Remerciements

Cette recherche a été préparée avec le soutien financier de l'Association canadienne des boissons.

De nombreux collègues ont collaboré à la réalisation de cette recherche. Junyi Feng, gestionnaire principal, MA, a conçu cette recherche et l'a supervisée tout au long du processus. Les personnes suivantes ont mis en œuvre le projet : Bryan Gormley, économiste principal, MA; Stan Hetalo, économiste principal, PhD et Alishba Rasheed, économiste, MSc. Tony Bonen, directeur exécutif, PhD, a donné son avis sur les premières versions. Le présent document a été conçu par l'équipe des services de conception du Conference Board du Canada.

## **L'économie des boissons rafraîchissantes : Explorer l'empreinte économique du secteur des boissons non alcoolisées au Canada** Le Conference Board du Canada

Pour citer ce rapport : Conference Board du Canada, Le. *L'économie des boissons rafraîchissantes : Explorer l'empreinte économique du secteur des boissons non alcoolisées au Canada*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2025.

Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada  
Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262  
Courriel : [accessibility@conferenceboard.ca](mailto:accessibility@conferenceboard.ca)

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028



**Le Conference  
Board du Canada**



AERIC Inc. est un organisme de bienfaisance indépendant enregistré au Canada qui exerce ses activités sous le nom de Le Conference Board du Canada, une marque déposée de The Conference Board, Inc.



Des idées qui résonnent...